

# Béton- & Graffiti-Grund

## Couche primaire et intermédiaire



### Informations techniques

#### Propriétés

- Couche spéciale à base d'eau renforcée Acrylique
- Incolore
- Séchage rapide
- Résistant aux frottement
- Résistant aux intempéries et aux UV
- Diluable à l'eau
- Rendement supérieur
- Odeur faible

#### Domaines d'application

- Apprêt sur substrats minéraux pour des graffitis d'art
- Fixation et couche intermédiaire sur les graffitis d'art et décorations de peintres en vue d'une protection anti graffiti ultérieure avec Eposilan® PLUS, HydroPurSilan® DUO vernis de protection, afin d'éviter une éventuelle dissolution
- Couche de fond sur les support minéraux avec les systèmes de vernis anti-graffiti Scheidel (Eposilan® PLUS, HydroPurSilan®, Extreme Protect DUO)
- Couche de liaison d'abrasion de béton et poussière sur des murs.
- Protection de surface de supports minéraux à l'intérieur comme le béton, les peintures au silicate

#### Limites techniques

- Une seule couche de primaire béton & graffiti est peu résistante mécaniquement et pas du tout chimiquement
- Pas de fonction de protection anti-graffiti

#### Données techniques

Densité à 20°C :	env. 1,04 g/ml
Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Degré de brillant :	satiné
Odeur :	faible
Valeur pH à 20°C:	7,5 - 8,5
Température de traitement :	+5°C à +30°C (substrat comme air ambiant)
Consommation :	100 - 200 ml/m <sup>2</sup> , selon le pouvoir d'absorption du substrat (définir le cas échéant par un essai)
Stockage / DDM :	24 mois au minimum au frais, au sec et hors gel dans le récipient d'origine fermé
Pollution des eaux :	WGK 1
Teneur en COV (Suisse) :	< 3 %
Récipients :	1 L, 3 L, 12,5 L
Numéro d'article :	3840

#### Traitement

**Mesures préparatoires :** les surfaces d'essai permettent de visualiser les modifications optiques de la surface.

**Préparation de substrat :** tous les substrats doivent être solides, résistants, propres et secs, sans huile, cire, ni graisse. Les éventuels restes d'autres produits de traitement complémentaire présents sur le substrat, comme par ex. agent de séparation ou coulis de ciment non nettoyé, sont à éliminer complètement. Les substrats minéraux neufs (surfaces crépies, dalles de béton et mortier) doivent dater d'au moins 28 jours et avoir pris. La teneur en humidité des surfaces minérales, comme par ex. le béton, ne doit pas être supérieure à 4%.

**Il faut protéger les substrats de l'humidité montante, pénétrante et accumulée (voir DIN 18195).**

Si la protection contre l'humidité n'est pas suffisante, il peut se former des traces de dilution et des taches. Nettoyez les surfaces au pulvérisateur à eau ou vapeur, le concentré de nettoyage intensif Ultrafix Scheidel (dilution à l'eau 1:5) vous facilitera la tâche. Retirez mécaniquement toute les adhérences et si vous travaillez sur une ancienne peinture, il est conseillé de procéder à un léger ponçage, par ex. avec une éponge abrasive.

**Application :** on peut appliquer la couche de primaire béton & graffiti au pinceau ou au rouleau. L'application se fait en une seule phase, et il ne faut pas appliquer plus de produit que le substrat ne peut en prendre. Pour les substrats très absorbants, on peut procéder à une seconde application. La première couche sera diluée avec 5-10% d'eau maximum. Il faut procéder à des essais préalables. Il ne faut pas appliquer ce produit lorsque les substrats sont soumis à une forte chaleur, en plein soleil ou sous vent fort. Sur les supports dont l'absorption n'est pas homogène, il faut veiller à la formation d'un film fermé.

**Durée de séchage :** à une température de travail de 20°C et 65% d'humidité relative : sec au bout de 2 à 4 heures, **recouvrable au bout de 6 à 12 heures**, résistance mécanique au bout de 7 jours.

Des températures basses allongeront les durées de séchage. Il est parfois possible de procéder à une reprise du primaire béton & graffiti. Un essai sera effectué et la décision reste de la responsabilité de l'utilisateur.

**Remarque :** lavez les outils à l'eau immédiatement après l'application. Ensuite, on ne pourra retirer le Primaire béton & graffiti que mécaniquement ou après l'avoir assoupli avec du décapant EPR Esban de Scheidel.

#### Élimination

Code déchet selon OMoD 080112

Éviter le rejet dans l'environnement, ne pas laisser pénétrer dans les canalisations. Les résidus de produit doivent être éliminés de manière appropriée, conformément aux directives des autorités.

#### Consignes de danger

**La fiche de sécurité valide fait référence. Vous pouvez la télécharger sur le site [www.duratec.ch](http://www.duratec.ch) gratuitement.** Généralités : portez des vêtements, gants et lunettes de protection. Susceptible de causer des réactions cutanées allergiques.

Toutes les informations de cette informations techniques reposent sur notre expérience. Toute responsabilité générale est exclue en raison des conditions de pratique différentes. Procédez à vos propres tests. Cette fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Statut 17.05.2023